

Commandez votre kit Signexpert avant le 31 décembre 2011.
Grâce à l'aide de votre Conseil Régional, il ne vous coûtera que 120 € au lieu de 400 € !

Signexpert, de quoi parle t'on ?

Avec Signexpert, les experts-comptables disposent désormais de leur propre signature électronique. Signexpert remplace la signature manuscrite, accélère les échanges, simplifie et sécurise tout en offrant une valeur juridique. C'est ainsi un gage de confiance pour la profession comptable et sa clientèle.

Concrètement, vous pouvez désormais :

- signer en un clic et en toute mobilité (sans connexion Internet) tout type de document (office, pdf, ...),
- protéger votre messagerie en garantissant l'origine et l'intégrité des mails envoyés,
- dématérialiser les factures de votre cabinet et ainsi vous affranchir de l'original papier et réduire les coûts de fonctionnement,
- accéder de façon sécurisée aux téléprocédures (jedecclare.com, impots.gouv, ...),
- archiver et protéger l'ensemble des dossiers de vos clients.

Signexpert, combien cela vous coûte ?

Pour toute inscription avant le 31 décembre 2011, votre kit ne vous coûte que 120 € seulement pour 4 ans, soit **30 € par an** !

- | | |
|--|---------|
| • Coût initial de votre kit | 400 € |
| • Prise en charge par le Conseil Supérieur | - 160 € |

(grâce au code qui vous a été transmis récemment par mail par le Conseil Supérieur)

- | | |
|---|--------------|
| • Prise en charge par votre Conseil Régional (en réduction de vos cotisations 2012 et 2013) | - 120 € |
| • Coût final de votre kit | 120 € |

Commandez votre kit Signexpert

Commandez directement en quelques clics votre kit Signexpert sur www.signexpert.fr. Vous avez simplement besoin de votre numéro supra (12 chiffres sans tiret finissant par 01 de votre 1^{er} numéro d'inscription à l'Ordre. Si vous ne l'avez pas, appelez le service du Tableau de votre Conseil Régional (04 72 60 26 26).

Une fois commandé, comment récupérer votre kit Signexpert ?

Si la signature électronique est l'identité du professionnel dans le monde dématérialisé, sa délivrance doit être exemplaire et à l'abri de toute mise en cause. Elle est donc subordonnée à quelques obligations dont une **remise en mains propres** de votre kit Signexpert.

Pour obtenir votre kit Signexpert, prenez rendez-vous auprès du service du Tableau de votre Conseil Régional (04 72 60 26 26). Le kit vous sera remis **sur présentation de votre carte d'identité valide et du code PIN** reçu après votre inscription en ligne.

Assistance Signexpert

☎ 08 90 46 16 16 (9h -18h)

✉ signexpert@cs.experts-comptables.org

En savoir plus

🌐 www.signexpert.fr